

Application de l'article 51 du Règlement d'Ordre intérieur du Conseil communal.
Interpellation de G. BORDONARO, Conseiller communal, relative à l'antenne "LISA"
à Cureghem.

G. BORDONARO donne lecture du texte suivant :

G. BORDONARO geeft lezing van de volgende tekst:

En juin 2021, le Collège actait au Conseil communal la location de la salle « Dynastie » pour y installer l'antenne « LISA » à Cureghem. Les travaux étaient à charge du propriétaire et la Commune s'engageait à payer un loyer de près de 5.000€ par mois, dès juin 2021, pour ensuite payer un loyer de 8.800€ une fois les travaux terminés et l'antenne lancée.

Une antenne « LISA » était très attendue à Cureghem, vue la densité de sa population et les défis auxquels le quartier fait face. Depuis cette date, je n'ai plus entendu parler de cette antenne, et lorsque je passe devant le bâtiment, ce dernier semble vide et inoccupé.

Je voudrai donc que le Collège fasse le point sur ce projet:

- Cette antenne est-elle opérationnelle et ouverte aux habitants? Pouvez-vous nous dire si tout se passe correctement et quels sont les services proposés?

- Si non, quelles en sont les raisons et la commune paie-t-elle un loyer depuis plus de deux ans? Les coûts des travaux réalisés par le propriétaire sont-ils plus élevés que prévus?

- Quand cette antenne « LISA » sera-t-elle opérationnelle?

Monsieur le Bourgmestre-Président donne lecture de la réponse suivante :

Mijnheer de Burgemeester-Voorzitter geeft lezing van het volgend antwoord:

Je vous confirme les informations que vous avez communiqué quant au bail conclu avec « Abattoir ».

La demande de permis a été introduite par « Abattoir » fin 2021 et le permis a été délivré en novembre 2022.

Dans la foulée l'appel d'offres a été lancé par le bailleur, cette procédure a dû être relancée à plusieurs reprises faute de soumissionnaire intéressé par le chantier.

Finalement, fin juin 2023 trois offres ont été reçues avec des prix trop élevés.

Des justificatifs pour ces prix anormaux ont été demandés aux soumissionnaires et sont en cours d'analyse par les architectes « d'Abattoir » qui probablement devra repasser en procédure négociée.

Pour l'heure, et en l'état de mes informations, les travaux pourraient débuter mi-2024 avec une ouverture de l'antenne courant en 2025.

En parallèle, Mesdames SEDDOUK, MIROIR et moi-même essayons de trouver une manière de trouver un service similaire à l'antenne de proximité ailleurs dans Cureghem et en particulier en utilisant les locaux de la rue de France.

G. BORDONARO dit que le projet de service de proximité est nécessaire mais qu'il est dommage qu'il y ait encore des problèmes avec les marchés publics et les travaux. Entretemps ce sont les habitants qui en pâtissent. La Commune ne paie-t-elle pas de loyer depuis juin 2021, ou pie-t-elle 5.000 € par mois depuis juin 2021, alors que tout est à l'arrêt ?

Monsieur le Bourgmestre-Président répond que le loyer est réduit du fait du coût du chantier.

G. BORDONARO conclut qu'on a ainsi déboursé presque 150.000 € pour rien.

Monsieur le Bourgmestre-Président ajoute que l'aménagement de cette antenne de proximité subit, comme le monde entier, la pénurie de matériaux. Les prix des chantiers ont explosé, il faut cependant que la Commune reste dans les budgets disponibles.